



Plan de Gestion des alluvions du Buëch et de ses affluents

Fiches action n°11 : Gestion du transport solide dans la retenue de Saint Sauveur

Généralités

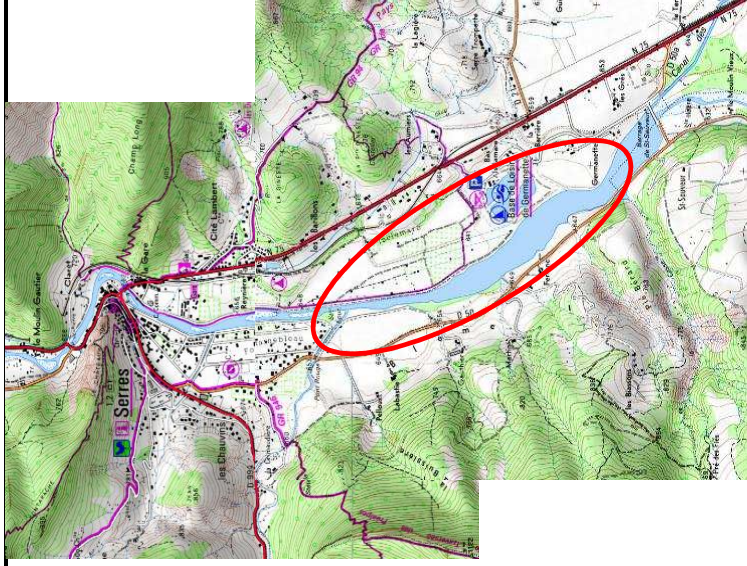
Cours d'eau : Buëch aval

Secteur : retenue du barrage Saint-Sauveur

Localisation : PK 34 - 31.6

Commune : Serres

Priorité : -



Problématique et objectif

Le transport solide sur le Buëch aval est largement perturbé par le barrage de Saint Sauveur en aval de Serres. Ce dernier provoque une discontinuité du transport solide. Les dépôts ont été importants dans la retenue dès la mise en service du barrage (1992). La sédimentation s'est poursuivie durant les années 2000 dans la queue de retenue par déposition régressive. Dans le cadre du Comité de suivi environnemental de la retenue de Saint Sauveur (2012), EDF propose la mise en place d'un nouveau mode de gestion permettant une meilleure transparence notamment en crue. Tant que la mise en transparence du barrage n'est pas réalisée en fonction du débit d'entraînement des matériaux sur le tronçon (environ 30 m3/s), il y aura du dépôt dans la retenue.



Vue de l'amont de la retenue vers Serres

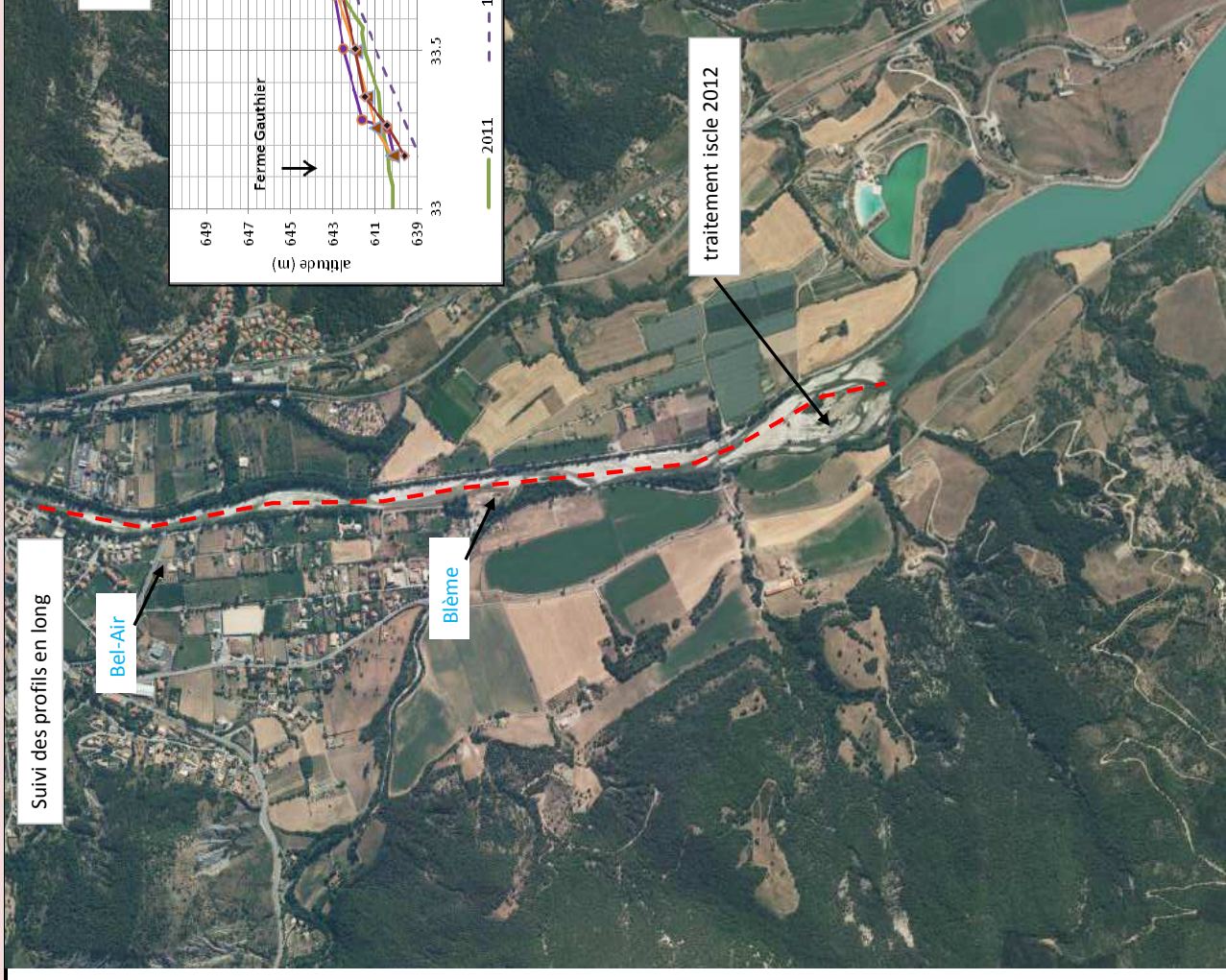
Descriptif de l'opération

Les réflexions menées entre EDF, le SMIGIBA et la DDT ont pour but de :

- améliorer la transparence du barrage pour les matériaux,
 - définir un profil en long objectif établi en tenant compte des risques accrus de submersion en amont de la retenue.
- Ces réflexions doivent être menées tout en assurant un fonctionnement optimal du barrage EDF.

Début 2013, une opération de remobilisation de l'isclé en amont de la queue de retenue a été réalisée. Un essartage complet suivi d'une scarification a permis une remobilisation partielle de l'isclé.

Plan et Coupes types du curage



Etudes et analyses à prévoir :

Propriétaire ouvrage : EDF

MOA probable : EDF

Coûts estimatifs :

Aides financières probables